

REVUE DEVELOPPEMENT & CIVILISATIONS

N°452 / 2021

du Réseau International d'Economie Humaine



Mai 2021 - Par **Michel Tissier** Secrétaire exécutif

'est-il pas inapproprié, voire indécent, de parler d'économie humaine quand on évoque Haïti? La crise est tellement grave et répétitive que seuls semblent possibles l'indignation ou la lamentation, la rage ou la résignation. Parler de développement ou de démocratie apparaît tellement éloigné d'une réalité obstinément désespérante!

Pourtant ce numéro de notre revue parle de Haïti avec un article de **Laënnec Hurbon**, sociologue haïtien, qui caractérise la situation politique actuelle comme un retour de la dictature et une mise en perspective historique; par **Marlyse et Henri Thommen-Strasser**, amis de longue date de ce pays où ils ont vécu et travaillé plusieurs années.

Car la première affirmation des promoteurs de l'économie humaine est qu'il n'y a aucune situation qui ne laisse aucune voie de dépassement pour ceux qui la vivent, ni aucune dont le reste de l'humanité puisse se détourner en abandonnant à elle-même la population qui la subit. Il n'y a pas de fatalité à ce que les haïtiens vivent éternellement dans le malheur.

A eux d'abord de trouver les voies d'un changement qui passe par le renvoi des groupes mafieux qui occupent le pouvoir pour le détourner à leur seul profit, mais qui ne peut pas se limiter à une révolution de palais. L'économie du bien commun à (re)construire et la démocratie de responsabilité partagée à instaurer ne peuvent avoir comme bases solides qu'une adhésion large à une vision commune. Ce qui suppose éducation et pratique de l'action collective, comme le propose l'économie humaine.

A nous aussi, amis lecteurs de divers pays du monde, de faire vivre des liens de fratemité avec les haïtiens et de faire pression sur nos gouvernements et nos entreprises pour que les relations diplomatiques et économiques soient fondées sur la coopération et le respect mutuel.

DÉVELOPPEMENT & CIVILISATIONS 2, rue Simon d'Estienne 22330 Le Mené Tél : 02 30 07 08 94 E-mail : contact@rieh.org

Site: www.rieh.org

Michel Tissier

LA NOUVELLE DICTATURE INSTAURÉE EN HAÏTI -

Gangs armés et kidnappings à travers le pays

Par Laënnec Hurbon

endant ces quatre dernières années de

Jovenel Moise au pouvoir (2017-2021), Haïti a connu une hausse exceptionnelle de la criminalité : 9 massacres, tous perpétrés dans les bidonvilles de la capitale ; pour la seule année 2020 : un millier de kidnappings, 297 assassinats dont 257 par armes à feu, une

centaine de prisonniers morts en prison, des gangs armés fonctionnant en liberté, une centaine occupe 35% du territoire, les associations de droit humains évaluent à 80 % de l'électorat captif de ces gangs à travers tout le pays.

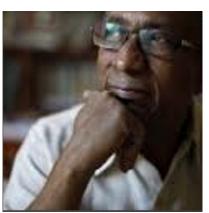
Dans ce décor macabre, la vie quotidienne est devenue un cauchemar pour chaque haïtien, car sortir, prendre la route pour les provinces représente un risque, car nul ne sait à quel moment il peut être kidnappé et emmené dans des cachots aménagés par les gangs dans des zones où la police ne cherche pas à pénétrer.

Une jeune fille Evelyne Sincère, kidnappée est torturée, violée et son cadavre jeté sur un tas d'ordures; un enfant de 5 ans est kidnappé, puis meurt étranglé par ses ravisseurs, parce sa mère, une marchande de cacahouètes, ne peut pas payer une rançon de 40 000 dollars.

Jusqu'ici aucun kidnappeur n'a été appréhendé par la police, pendant que les manifestations contre les kidnappings reçoivent gaz lacrymogènes et tirs parfois à balles

réelles. Ainsi à Carrefour au sud de la capitale, des élèves de plusieurs écoles dénoncent le kidnapping dont sont victimes leurs camarades.

Il y a une claire conscience dans la population que la police en grande partie est liée aux gangs à la fois pour leur procurer de armes et de l'argent en provenance directement des hommes du pouvoir.



© Photo Soundcloud.com

Laënnec Hurbon

Né à Jacmel en Haïti, Laënnec Hurbon est docteur en Théologie de l'Institut catholique de Paris et en Sociologie de la Sorbonne. Directeur de recherches au CNRS et Professeur à l'université Quisqueya de Port-au-Prince, il en est l'un des membres fondateurs.

Le 7 juillet dernier, un défilé de gangs armés a lieu sous la protection de la police. Le commissaire de gouvernement est limogé pour avoir déclaré inadmissible une telle situation. Mais le scandale d'un pouvoir indifférent à la question de la sécurité du peuple haïtien est dénoncé à l'ONU. Le mandat d'arrêt contre 3 membres du gouvernement dont le directeur du ministère de l'intérieur, accusés de participer au massacre du bidonville de La Saline, n'a jamais

été encore mis en pratique. Or environ 60 personnes y

ont été exécutées parmi lesquelles des femmes et de enfants. Dans d'autres bidonvilles comme Bel Air, un millier de personnes désertent leurs quartiers pour se réfugier ailleurs à cause des gangs et des tirs la nuit venue.

Finalement, tout se passe comme si les gangs tiennent lieu de loi et sont lâchés aux trousses des habitants des bidonvilles, mais aussi des autres citoyens de la capitale par le biais des kidnappings. La tragédie que vit Haïti est connue, mais encore convient-il de s'interroger sur la provenance de cette insécurité.

LES SOURCES DE L'INSÉCURITÉ : LE CHEMIN DE LA DICTATURE

Rappelons tout d'abord que Jovenel Moise était inconnu de la vie politique quand il a été choisi en 2016 par le président Michel Martelly comme son dauphin. Or le mandat de Martelly s'est caractérisé par la dilapidation spectaculaire d'un prêt de 4 milliards de dollars offert par le Venezuela de Chavez pour sortir Haïti de la pauvreté. Jovenel Moise semble avoir recu la tâche

d'empêcher toute reddition de compte concernant l'utilisation de ce prêt appelé « Fond Petro caribe ».

Les premières revendications présentées au gouvernement de Jovenel Moise consistaient à réclamer le procès du vol du Fond *Petro Caribe*, la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif ayant publié un rapport détaillé dans leguel Jovenel Moise lui-même est indexé.

Tout se passe comme si l'Etat a pu être prisonnier d'un petit groupe d'hommes d'affaires mafieux d'où l'économie finit par devenir ce que l'économiste Fritz Jean appelle « une économie de violence » (Edition Pédagogie nouvelle, Port-au-Prince 2019).

Par exemple, la famille Andy Aped obtient 8 640 hectares de terre agricole et 1,8 millions US par un arrêté du 8 février 2021 pour produire un édulcorant appelé Stevia au service de l'empire du Coca-Cola.

Des associations diverses à travers le pays soulignent la nécessité de ce procès, car il renvoie en même temps à un système de corruption qui traverse toutes les arcanes de l'Etat et auquel participent plusieurs membres du parti de Martelly appelé, comme pour tourner en dérision la politique, parti haïtien *Tètkalé* (crâne rasé). Pour affaiblir les pratiques revendicatives populaires, il a fallu tout d'abord maintenir dans la terreur les masses de chômeurs des bidonvilles par des massacres répétés que des gangs armés peuvent réaliser en toute impunité avec l'appui de policiers et du ministère de l'intérieur.

Au moment où nous écrivons, presque toutes les forces vives du pays s'opposent au maintien inconstitutionnel de Jovenel Moise au pouvoir au-delà du 7 février 2021, selon l'article 134-2 de la Constitution en vigueur, celle-ci fait débuter son mandat à partir 2016, date de l'organisation des élections qui le conduiront au pouvoir pour un mandat de 5 ans. L'ensemble des syndicats, la conférence épiscopale, la fédération protestante, toutes les associations de droits humains, les mouvements étudiants, la fédération des barreaux d'avocats, le Conseil supérieur du système judiciaire, des mouvements paysans, ou encore tous les partis politiques (hormis bien entendu le parti Tètkalé et ses affiliés) ne semblent rien représenter aux yeux de la responsable du BINUH, Mme Lalime qui prétend par tous les moyens imposer un referendum pour une nouvelle constitution en Haïti.

La réponse de Jovenel Moise aux forces vives du pays consiste à user des gaz lacrymogènes et parfois de tirs à balles réelles sur les manifestants qui protestent contre les kidnappings, la corruption du Petro caribe et les violations de la constitution, de telle sorte qu'on compte souvent des morts lors des manifestations. Les assassinats du bâtonnier des avocats, Monferrier Dorval, et de l'étudiant de l'Ecole normale supérieure, Gregory StHilaire, dans l'enceinte universitaire, restent sans suite, pendant que le gouvernement refuse toute aide pour une enquête indépendante internationale.

En s'accrochant au pouvoir, « le Président nie être un dictateur ; ses actions suggèrent le contraire. Son mandat expire dimanche dernier [le 7 février 2021]. Néanmoins il dit qu'il restera au pouvoir une autre année... » (D'après l'éditorial de Washington Post du 19 février 2021).

Ce qui ne cesse d'intriguer les observateurs de la crise actuelle en Haïti c'est l'appui que certaines instances internationales, en particulier le BINUH (Bureau intégré des Nations Unies en Haïti sous la coordination de Mme Helen La Lime) et l'OEA, prétendent apporter au pouvoir de Jovenel Moise malgré sa violation expresse de la Constitution évidente dans les trois cas suivants : la fin du mandat le 7 février 2021, l'arrestation avec torture d'un juge de la Cassation, la destitution de 3 juges de la Cassation et la nomination de 3 autres hors des prescrits explicites constitutionnels, et enfin la décision d'un referendum interdit formellement par la Constitution.

N'ayant pas organisé à temps les élections législatives et municipales dont il avait la charge, Jovenel Moise dirige seul sans contrôle le pays et publie une quarantaine de décrets. Il crée un conseil électoral composé de membres de son parti auquel il confie le rôle d'organiser un referendum pour produire une nouvelle constitution à sa mesure, c'est à dire qui accorde davantage de pouvoir au président, en nous ramenant ainsi aux beaux jours de la dictature de trente ans des Duvalier (1957-1986). Même l'Office de protection du citoyen (OPC), écarté de son rôle, est convié à porter son concours à un Conseil électoral illégal pour la réalisation de ce référendum.

Parmi les décrets publiés par Jovenel Moise, on découvre la fameuse agence nationale d'intelligence (ANI) formée d'agents qui sont au-dessus de la justice, de la police et de l'administration, au sens où il est interdit de les trainer en justice, car ils n'ont de compte à rendre qu'au président de la république. Toujours friand de groupes armés, Jovenel Moise recrée les Forces armées d'Haïti- FADH –(démantelées en 1994 lors du retour d'exil du président Aristide) en armant 485 hommes auxquels il donne des taches de police : « je mets, déclare-t-il, l'Armée d'Haïti aux trousses des opposants » considérés non comme des adversaires, mais comme des ennemis. Plus récemment, il lance un groupe appelé BSAB ou « brigade de sécurité des aires protégées », libres d'utiliser leurs armes pour défendre le gouvernement. Quant à la police, elle est devenue en grande partie une milice politique, car certaines sections sont

3

indiscernables des bandits, au point que ces derniers portent l'uniforme de la police lors des activités de kidnappings. C'est cet ensemble d'instruments de répression qui permet à Jovenel Moise de déclarer ce 21 février - sans provoquer une hilarité - au Conseil de sécurité de l'ONU : « La démocratie se porte bien en Haïti ».

La crise politique que traverse le pays est entachée de complexité et de confusions, car elle plonge ses racines dans la longue pratique coloniale des puissances occidentales (France et États-Unis, notamment). Celles-ci n'ont jamais eu la moindre sympathie pour une Haïti qui puisse se gouverner elle-même avec succès, car Haïti représente le mauvais exemple du pays sorti par lui-même de l'esclavage et de la colonisation après une guerre d'extermination conduite par l'armée de Napoléon (1802-1804). On se demande si ce n'est pas le racisme anti-Noirs qui serait la raison à peine voilée pour tenir Haïti sous le contrôle actuel des États-Unis et d'une communauté internationale (européenne notamment) tout entière soumise au dictat américain.

Le projet de la communauté internationale est de parvenir à des élections organisées par le Président pour l'alternance et le changement du personnel politique. A la vérité Jovenel Moise n'a cependant qu'un objectif : assurer le retour au pouvoir de son mentor, Michel Martelly - et donc garder le même personnel politique.

La dernière réunion du Conseil de Sécurité de l'ONU ce 22 février montre qu'il existe plusieurs critiques contre la politique de Jovenel Moise et que beaucoup commence à reconnaitre la gravité de la situation en Haiti. Mais croire que des élections sont réalisables avec lui, c'est encore banaliser la dictature qu'il met en place et le rôle des gangs armés qui sèment la terreur pour favoriser son maintien au pouvoir et rendre impossibles des élections libres en Haïti.

#lipseepspages

DANS LE MIROIR D'UN BREF RETOUR À L'HISTOIRE

orsque je suis sollicitée pour parler d'Haïti – où mon mari et moi avons vécu de 1995 à 2001 — je commence en général de la façon suivante : « Pendant ma scolarité de dix ans en France (sept ans de primaire et trois ans de préparation professionnelle pour un emploi de bureau), je n'ai jamais entendu le mot «Haïti» ! Pourtant nous avions appris l'histoire de Napoléon, du moins sommairement les dates de ses batailles victorieuses. Par contre en Haïti, un enfant de neuf ans, à peu près

normalement scolarisé, aura réalisé que le mot «France» fait partie de son vocabulaire quotidien : par exemple, il dit « farine-France » pour parler de la farine de blé (et bien d'autres expressions de ce genre encore). Comme quoi, les mémoires et empreintes coloniales ne sont pas les mêmes...



Toussaint LOUVERTURE

Indigènes

L'histoire connue d'Haïti commence le 5 décembre 1492 avec l'exploration par Christophe Colomb pour le compte de la couronne d'Espagne.

Colomb prend possession de l'île sur laquelle il débarque et lui donne le nom d'Hispaniola. Des populations d'origine – Indiens *Taïnos* ou *Arawaks* – estimées à quelques dizaines de milliers, sont à peu près décimées en moins de 25 ans par la brutalité de l'esclavage et les maladies importées par les conquérants.

Les Espagnols sont essentiellement intéressés à l'or. A partir de 1530, l'île en rapporte de moins en moins. Les Français s'intéressent à la partie occidentale qui deviendra « la colonie de Saint Domingue », la plus riche des Antilles, la future Haïti.

^{*}Laënnec Hurbon, sociologue, directeur de recherche au CNRS et professeur à l'Université d'Etat d'Haïti, dernier ouvrage paru : « esclavage, religion et politique et Haïti, » éditions de l'Université d'Etat d'Haïti, Port-au-Prince 2018.

Esclaves

Dès 1503, les premiers esclaves noirs sont amenés, transplantés d'Afrique. En 1517, la traite des Noirs se met en place avec le commerce triangulaire.

Avec les Français, le coton, l'indigo, mais de plus en plus la canne à sucre et le café sont exploités sur de grandes plantations. Au milieu du XVIIIe siècle, on y compte environ 200 000 esclaves. En 1789, à la veille de la Révolution Française, les proportions sont à peu près de 500 000 pour 32 000 blancs et 28 000 gens de couleur libres (mulâtres et affranchis).

Tandis qu'en 1789 la France révolutionnaire proclame les Droits de l'Homme, les colons réclament l'indépendance et les libres de couleur, l'égalité avec les Européens. La révolte des esclaves noirs débute en août 1791 et passe, sous la conduite de **Toussaint Louverture**, à une lutte de libération. En 1793, les commissaires de la Convention en France proclament la liberté des esclaves. En février 1794, la Convention confirme par acclamation cette déclaration et étend l'abolition de l'esclavage à toutes les colonies françaises.

Mais Napoléon, comprenant la richesse que représente la partie occidentale de cette île, entend y rétablir l'esclavage. Il y envoie une flotte de 30 000 hommes à bord de 86 vaisseaux, menée par son beau frère, le Général Leclerc. Le 1er janvier 1804 après batailles et maladies des soldats européens, l'armée napoléonienne est anéantie et à l'issue victorieuse, le petit pays se donne le nom d'Haïti.

Ainsi, l'indépendance est un triple acte qui signifie simultanément :

- la fin de la colonisation,
- l'abolition de l'esclavage,
- et la naissance de la première république noire du monde, motifs de fierté dont chaque haïtien est conscient et porteur.

Dédain et rejet international

Les puissances de l'époque ne l'entendaient pas de cette oreille : le pays se retrouve complètement isolé sur la scène internationale (politique, diplomatique, économique) ! Cherchant à rompre ce type d'embargo, Haïti a fini par céder à l'injonction de la France et a, pour obtenir sa reconnaissance étatique souscrit au paiement d'une indemnité pharamineuse (de 150 millions de franc-or, ramenés à 80 millions en 1838 et dont la fin du remboursement se situe en 1888).

Cette « rançon contre l'indépendance » exigée par la puissance perdante à la partie victorieuse, vient augmenter le handicap d'Haïti dès sa naissance.

Comment un pays ravagé, laissé pour ainsi dire sans habitants originaires, peut-il se construire avec une population presqu'entièrement déracinée, transplantée de deux mondes différents sur un troisième, et porter un tel héritage? Tout le XIXe siècle et jusqu'au milieu du XXe, sera le temps de la difficile construction, avec des puissances internationales pratiquant, tantôt l'isolement total, tantôt une ingérence toute aussi excessive (comme l'occupation américaine de 1915 à 1934 par exemple), pour déboucher finalement dans la dictature de Duvalier père et fils (connue respectivement sous le nom de Papa Doc et Baby Doc).

Depuis 1986

1986 marque la chute de cette dictature. Une nouvelle Constitution est proclamée en 1987. La vie politique évolue à travers bien des soubresauts, apprentissages ou refus d'apprendre ; et les responsabilités sont diverses sans doute. Simultanément, l'ère néolibérale – elle aussi imposée par les puissances dominantes et les institutions financières internationales – ouvre d'autres plaies qui mériteraient encore un développement.

Ce bref et insuffisant coup d'œil sur l'histoire est loin de tout expliquer et justifier... Les phénomènes de perversion de la vie politique, de corruption, d'écrasements d'expressions ou aspirations démocratiques, ne sont-ils pas multiples au plan international, indifféremment des lieux sur cette terre?

Marlyse et Henri Thommen-Strasser

Développement & Civilisations est une publication éditée depuis 1972 sous divers noms par l'association Développement et Civilisations - Lebret-Irfed, aujourd'hui Réseau International pour une Economie Humaine RIEH. Elle est aujourd'hui publiée en trois langues : français, anglais et espagnol. L'association anime un réseau d'acteurs de développement solidaire présents sur tous les continents.

Directeur de la publication : Dominique Lesaffre - Rédacteur en chef : Antoine Sondag - Conseil de rédaction : Michel Tissier, Yves Berthelot, Roland Colin, Yves Glorieux, Gilbert Masumbuko, Andrès Lalanne, L.A. Samy, Marie Grippaudo, Isabelle Duquesne.

Création graphique : Marie Grippaudo. La reproduction des textes publiés est autorisée à condition que soit clairement indiquée la source, avec les coordonnées de Développement & Civilisations. Un exemplaire du document reproduisant le texte doit être envoyé à l'adresse de la publication.

Pour soutenir nos actions : chèque en euros à l'ordre de Développement et Civilisations - Lebret-Irfed - Virement bancaire : en France : LA POSTE FR10-2004-1010-1233-2971-2T03-350 (BIC : PSSTFRPPSCE)